

**PROGRAMME DE SUBVENTION  
POUR LES LOTISSEMENTS  
LUTTE MOUSTIQUE TIGRE**

Dans le cadre du plan de lutte contre la propagation du moustique tigre, la ville de Mions souhaite inciter les lotissements à s'engager dans une démarche collective responsable. Lancé en 2019, ce plan prévoit une campagne de communication et le renouvellement de la subvention destinée à l'acquisition de pièges à moustiques par les Miolands.

Après une première campagne en 2020 avec l'installation de 30 dispositifs pièges dans les différents sites communaux et de 10 bornes connectées Qista, l'investissement de la ville se poursuivra en 2021 par l'acquisition de 5 appareils de type Qista à positionner sur des lieux stratégiques, pour compléter le maillage de la ville sur les zones non encore couvertes.

En complément, la ville lance un plan de financement à destination des lotissements de la Ville.

1/Durée du projet

Du 05 mars au 31 décembre 2021.

2/ Les conditions pour prétendre à cette aide :

- Tout lotissement ou copropriété situé sur la commune de Mions, disposant d'une association syndicale ou équivalente au 1er janvier 2021.
- Remplir un dossier de demande d'aide financière auprès du service développement durable (disponible sur le site Internet de la ville).
- Accepter de partager les données collectées avec la ville de Mions.

3/Subvention

La ville finance à hauteur de 500 €, l'acquisition de bornes connectées Smart BAM Qista anti-moustiques pour 10 lotissements ou copropriétés, soit un montant global de 5 000 €.

Seules les dix premières demandes seront traitées.

L'installation, la maintenance et le fonctionnement de la borne sont à la charge du lotissement.

4/Preuve de l'achat du dispositif piège à moustiques

Le demandeur doit fournir la facture de l'achat du dispositif QISTA. La subvention sera effectuée par virement. Il faudra donc fournir un RIB.

Ces documents devront être envoyés avec le formulaire de demande de subvention ci-dessous.

Formulaire de demande de subvention  
Lutte Moustique Tigre

**1/IDENTIFICATION DU DEMANDEUR**

Nom – Prénom :

Adresse complète :

Téléphone :

E-mail :

**2/INSPECTION OBLIGATOIRE**

- J'autorise la Ville de Mions à inspecter mon terrain pour valider l'installation de mon dispositif de lutte contre le moustique tigre.
- Je n'autorise pas la Ville de Mions à inspecter mon terrain pour valider l'installation de mon dispositif de lutte contre le moustique tigre mais je prendrai rendez-vous avec le représentant municipal pour qu'il procède à la vérification.

**3/CERTIFICAT D'AUTORISATION DE LA VILLE(section à remplir par la Ville)**

Signature du représentant municipal :

**4/SIGNATURE DU DEMANDEUR**

Signature du demandeur :

Date :

**5/ACCEPTATION DE LA SUBVENTION**

Signature du responsable:

Date :